



QUARTIER KUNST
WIJK DES ARTS
2030

*Sous la présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi Albert II
Onder het erevoorzitterschap van Zijne Majesteit de Koning Albert II*

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Le Quartier des Arts condamne la décision de la Région bruxelloise de déplacer la sculpture monumentale de La Maturité »



La Maturité – Victor Rousseau (1865-1954)

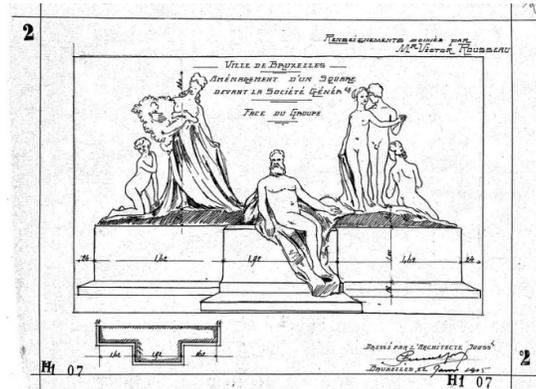
Le Quartier des Arts a pris connaissance de l'arrêté du gouvernement de la Région Bruxelles-capitale (en affaires courantes) refusant le classement de la sculpture monumentale La Maturité de Victor Rousseau, rue Ravenstein.

Affirmer que « cette œuvre véhicule des valeurs qui ne sont plus en phase avec celles de la société actuelle, avec une vision patriarcale des rapports sociaux et familiaux véhiculée par l'œuvre, avec des stéréotypes figés sur la famille et le pouvoir masculin » relève d'une idéologie passéiste et dépassée. Le Quartier des Arts regrette l'absence de débat démocratique et de concertation préalable à cette décision prise unilatéralement.

Cette œuvre importante du patrimoine urbain n'a jamais suscité de questionnement collectif depuis plus de 100 ans. Que du contraire.



Le Quartier des Arts s'émeut de ce que, sans aucun projet alternatif réaliste réfléchi, les autorités veulent déplacer et recontextualiser l'œuvre pour « permettre d'éviter une glorification excessive d'un seul créateur au détriment de la diversité artistique ». Ni l'endroit envisagé, ni les coûts afférents à ce déménagement n'ont été mesurés, alors que les finances publiques sont obérées.



© Archives du centre administratif de la Ville de Bruxelles (© OPP_CPH_D02_12_52)

<https://collections.heritage.brussels/fr/objects/83169>

Le Quartier des Arts demande avec insistance que la sculpture réalisée à la demande de la ville de Bruxelles par un de nos plus grands sculpteurs soit intégrée au projet d'aménagement des coteaux de la ville.

Le Quartier des Arts invite la Région à revoir sa décision.

Contact :

Jean-Pierre Buyle, Président, Tel. +32 495 541 542, jpbuyle@monardlaw.be

Alain De Coster, Administrateur, Tel. +32 475 90 11 36, alaindecoster22@gmail.com